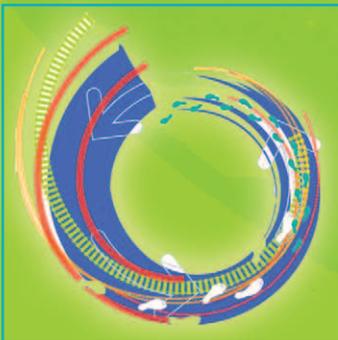


Bulletin Communal n° 71

1^{er} trimestre 2007
Editeur responsable: M. André Bouchat
Avenue de la Toison d'Or, 45 • 6900 Marche-en-Famenne

MARCHE-EN-FAMENNE

Marche et la mobilité



www.enseignementlibremarche.be

Découvrir

les langues dès 5 ans

Réunion d'information le 28-03 à 19h30

A l' Aquarium - Institut Sainte-Julie - rue Nérette, 2

IMMERSION



Institut Notre-Dame 
Rue Nérette, 2
6900 Marche-en-Famenne
084/32 01 94
084/32 01 98



Institut Sainte-Julie 
Rue Nérette, 2
6900 Marche-en-Famenne
084/32 01 70



Institut Saint-Laurent 
Rue Nérette, 2
6900 Marche-en-Famenne
084/32 01 80

IMMERSION langues
en néerlandais dès la 3^{ème} maternelle
Déjà organisé en 3^{ème} maternelle, en 1^{ère} et 2^{ème} primaire

IMMERSION langues
néerlandais ou anglais

SAINTE-JULIE
1^{ère} et 2^{ème} secondaire

SAINT-LAURENT
3^{ème} et 4^{ème} secondaire

Renseignements et inscriptions : sur rendez-vous en téléphonant à la direction concernée

Autres projets langues :

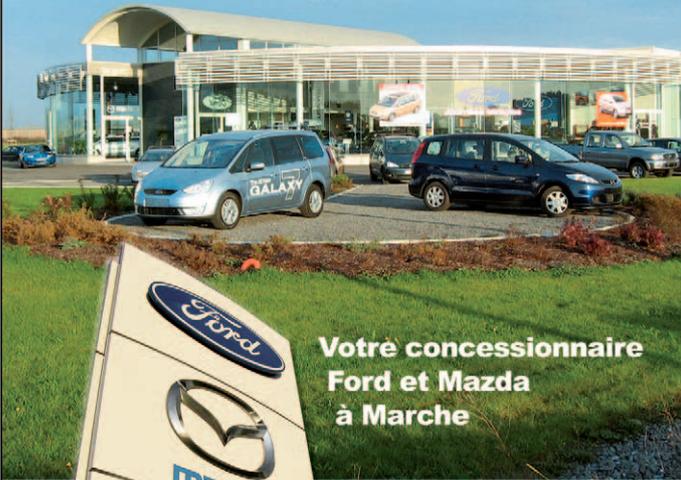
Institut St-Remacle MARCHE : éveil à l'anglais dès la 3^{ème} maternelle
Institut St-Remacle AYE : éveil aux langues dès la 3^{ème} maternelle

A l'Institut St-Remacle ■ MARCHE - Rens.: 084/31.22.59 et à l'Institut St-Remacle ■ AYE - Rens.: 084/31.33.67

ELMA

Bienvenue aux
Ets **DEVILLERS** S.A.

*la qualité que vous méritez
proche de vous*



**Votre concessionnaire
Ford et Mazda
à Marche**



Ets. Devillers

Zoning du Wex
Rue des deux provinces, 12
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084/22.05.05

Carrosserie
B/BASTIN



info@carrosseriebastin.be

ISO 9001

A la carrosserie Bastin
un renseignement ne vous engage à rien

PENSEZ BIEN - PENSEZ BASTIN !

Possibilités: prise de votre véhicule à domicile
et véhicule de remplacement.

Bureau ouvert:

Lundi et mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous

Agréée par toutes
les compagnies d'assurances

NOUVEAU

Sur notre site de Marche
Remplacement de Pare-brise
DEVIS GRATUIT



Zoning Industriel 6/A
6900 MARCHE
Tél: 084/46 61 04
Fax: 084/46 75 95

Le thème du présent bulletin développe un aspect particulier - et assez récent - du terme « Mobilité ». Pour beaucoup, mobilité veut simplement dire le contraire d'immobilité et parler des problèmes de mobilité, c'est s'intéresser aux bouchons routiers à la Porte Basse ou aux abords de Bruxelles.

Aujourd'hui, en politique comportementale et en politique tout court, le mot s'applique à tout ce qui est de nature à améliorer la sécurité et les déplacements des biens et des personnes en y ajoutant un zeste de flexibilité et l'obligation de plus en plus criante de veiller aux problèmes de pollution notamment.

Cela peut entraîner des contraintes : placer des horodateurs élimine les voitures ventouses, les limitations jugées parfois excessives assurent la sécurité des usagers faibles, les ralentisseurs aussi. Bref, on touche à toute une série d'aspects qu'il s'agit de mettre en résonance dans l'intérêt général. Les enjeux sont de taille et, personne ne le conteste plus - surtout que les preuves sont là -, le temps presse particulièrement pour tout ce qui touche à la préservation de notre planète.

Devant la complexité du dossier, la Région a encouragé les autorités locales - les communes - à faire appel à des spécialistes (Ministère wallon de l'Équipement et des Transports, bureaux d'études...) afin d'établir, avec elles, un Plan communal de Mobilité (PCM). Chez nous, ce plan existe déjà depuis septembre 2002 et ses impacts sont maintenant perceptibles. Il analyse très précisément nos points faibles en proposant des solutions. Ce PCM n'est pas à prendre comme une bible mais comme un plan d'orientation susceptible d'évolutions ou d'adaptations en fonction du lieu, du moment ou des remarques de la population. Il vise également à promouvoir une combinaison harmonieuse et rationnelle entre les différents modes de transport de personnes ou de marchandises et cela porte un nom: l'intermodalité.

Une fois les grands chantiers terminés - le plus important concerne le futur boulevard urbain - la ville aura retrouvé un aspect plus calme, plus familial et, on l'espère, plus touristique. En attendant ce jour béni nous pouvons déjà - si ce n'est pas encore fait - commencer à exploiter au mieux les avancées successives car il ne suffit pas de faire de belles voies piétonnes, de faire rouler des trains ou des bus supplémentaires, de créer des itinéraires cyclables, de placer des horodateurs pour induire les changements d'habitudes de mobilité que l'on vise.

Par notre dossier, nous voudrions vous informer de ce qui se concocte et vous sensibiliser à la problématique d'une mobilité qui permettra de faire découvrir la commune et la ville autrement et qui, selon notre plan communal de mobilité, devrait nous permettre de "dépasser les convictions parfois empreintes de défaitisme et découvrir que d'autres possibilités existent qui apportent d'autres plaisirs et opportunités intéressantes, pour soi, pour l'ensemble des habitants, pour le tourisme, le commerce et l'environnement".

On comprendra que ce thème intéresse principalement la partie urbaine de la commune. Cela n'empêche pas une attention particulière aux autres secteurs. Là aussi les choses bougent en fonction des besoins constatés ou exprimés; la rénovation rurale est poursuivie dans cette optique.

La rédaction.

Fête des vœux

Lors de la cérémonie, plus amicale que protocolaire comme le veut la tradition, le secrétaire communal Jean-Paul LECARTE a rappelé les changements intervenus suite aux élections notamment l'arrivée de dix nouveaux élus au conseil communal. Parmi les nouveautés: un changement politique important: le président du CPAS devient membre du collège communal comme les autres échevins (on ne dit plus collègue échevinal mais collègue communal). Ce nouveau collègue accueille également une seconde échevine en la personne de Madame Mieke PIHEYNS et un échevin fraîchement élu au conseil: Monsieur Christian NGONGANG. Le secrétaire a terminé avec la présentation des vœux en rappelant que la commune compte maintenant environ 440 personnes au service de la population.

Le bourgmestre André BOUCHAT a appelé à lui les 6 échevins afin de les présenter à l'assemblée. Lors de sa brève prise de parole, le bourgmestre a exhorté les Marchois à être enthousiastes, fiers de leur commune et à faire bloc pour mieux aller de l'avant. Il a rappelé les grands défis à relever notamment la mobilité, l'avenir de l'hôpital, le chômage et la problématique du logement social. Il a également plaidé pour une solidarité structurée et réfléchie avec la Province et IDELux afin de pouvoir répondre aux besoins des communes moins favorisées.

Le bourgmestre a terminé son allocution par ses vœux et en remerciant les personnes présentes pour l'aide apportée au projet commun.

Edito	p 3
Dossier	
Marche et la mobilité	pp 5, 7, 9, 10, 11
Compétences des membres du conseil communal	pp 11
Communiqués	pp 12-13-14
MCFA	pp 15
BC nouvelles	pp 17-19-21
Agenda	p 22

RÉDACTION

Günther Giet

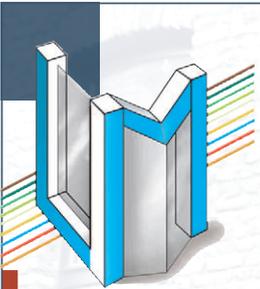
rue de la Forêt, 24 - Marche (Champlon)
tél. 084/31.23.27
guntner.giet@marche.be

MERCI

Merci à Alain Leriche, directeur du Service des Travaux.
A Marc Lemaire et Hubert Neu pour la relecture.

Ce bulletin communal est édité par le collège échevinal de la commune de Marche.

084/31.17.17
info@punchcommunication.be



Laurent MATAGNE

- MENUISERIE EN ALUMINIUM
- CHÂSSIS
- VÉRANDAS
- VERRIÈRES,...

084/31.56.41

→ 42, rue Noël 1944
B-6900 VERDENNE

FABRICANT



WillameMotors
S.P.R.L.

084 31 27 07
MARCHE-EN-FAMENNE



HYUNDAI



**Le nouvel avantage
de la Mutualité chrétienne :**

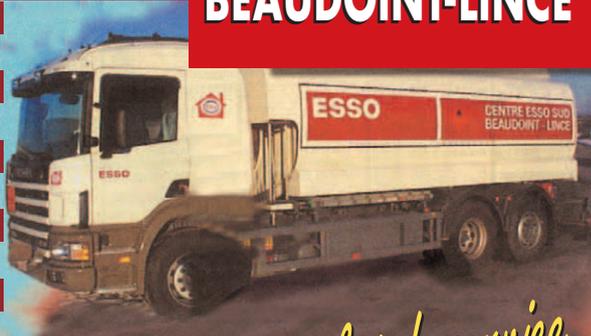
35 euros par an

pour les moins de 30 ans
qui font du sport régulièrement !

La solidarité, c'est bon pour la santé.
Infos : 0800 10 9 8 7 - www.mc.be



**CENTRE ESSO SUD
BEAUDOINT-LINCÉ**



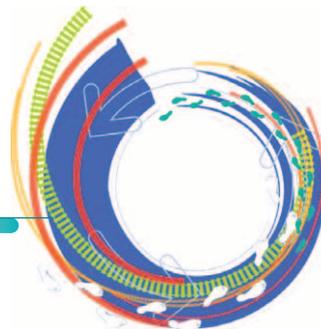
La ponctualité et la qualité du service

Promesses tenues

■ Chaussée de Liège, 13 • MARCHE • **084/31.19.17**

PRÈS DE CHEZ VOUS !

Marche et la mobilité



1. D'ABORD DEFINIR LES TERMES...

1.1. MOBILITÉ

- D'après la conception habituelle: facilité à se mouvoir, à être mis en mouvement, à changer, à se déplacer.
- Dans le présent dossier, le terme s'applique à tout ce qui est de nature à **améliorer les déplacements des biens et des personnes** avec en point de mire quelques objectifs comme rationalité, accessibilité, fluidité, sécurité, esthétique, qualité de vie, équité sociale, et développement durable (VOIR ÉDITO).

1.2. INTERMODALITÉ

Il s'agit d'un concept qui permet l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. Cette définition peut s'appliquer tant au transport de personnes que dans celui des marchandises. Elle vise à favoriser la convivialité entre les différents modes de déplacements et à faciliter le développement des transports publics (et leur interdépendance concertée), de la voiture partagée (carsharing), du vélo, ou de la marche et améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

1.3. PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ (PCM)

Le plan communal de mobilité est un **document d'orientation** de l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité générale relevant de l'échelle d'une commune. (Toute commune qui élabore un plan communal de mobilité bénéficie de la part du Ministre d'une subvention représentant 75 % des honoraires de l'auteur de projet ou de la charge du personnel communal relatif à l'élaboration du plan).

1.4. CRÉDITS D'IMPULSION

Subventions aux communes affectées à la réalisation d'aménagements favorisant les modes alternatifs de déplacement. Le Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial dispose de crédits destinés à «**soutenir financièrement les investissements communaux destinés à concrétiser les résultats d'études de mobilité**». Le financement peut aller jusqu'à 200.000€.

● LONG-POINT

Néologisme marchois qui définit l'aménagement du type routier comme celui de la chaussée de l'Ourthe entre les deux cime-tières. Il s'oppose au rond-point (comme à la Pirire).



● ITINÉRAIRES CYCLABLES

Un itinéraire cyclable peut comporter des sections autonomes par rapport au trafic (le RAVeL par exemple), des sections en bordure de route, sans que les cyclistes ne soient mêlés au trafic (trop intense ou rapide) et des sections où les cyclistes sont sur la chaussée, les conditions de vitesse automobile leur garantissant un confort et une sécurité satisfaisants. L'essentiel pour le cycliste est de trouver un itinéraire continu (sans traversée ou section impraticable), direct et demandant le moindre effort physique. (SOURCE PCM)

2. NOTRE PLAN COMMUNAL DE MOBILITE

2.1. LES AUTORITÉS COMMUNALES

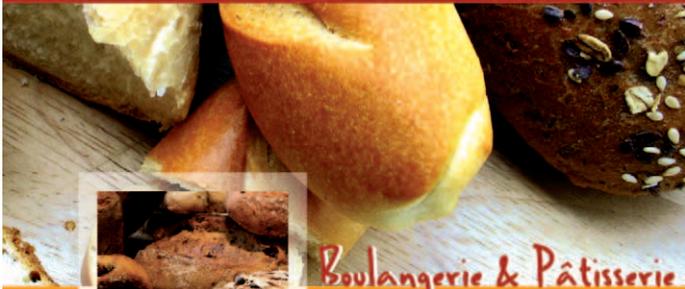
(avec l'aide du Ministère wallon de l'Équipement et des Transports et de bureaux d'études) ont élaboré un PCM depuis plusieurs années en respectant les critères imposés par la Région. Une mouture réactualisée du décret (avril 2004) sur les PCM définit bien l'esprit et la philosophie qui prévaut en rappelant que le plan communal de mobilité doit poursuivre des objectifs précis, notamment :

- 1° l'organisation des éléments structurants des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activités à l'échelle de la commune;
- 2° la réalisation d'un développement territorial cohérent en matière de mobilité, notamment par la recherche d'une adéquation entre les profils d'accessibilité des sites disponibles et les profils de mobilité des activités et services en développement (avec des mots de chez nous: adapter en fonction des besoins, ndlr).

● UN PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ DOIT CONTENIR AU MINIMUM :

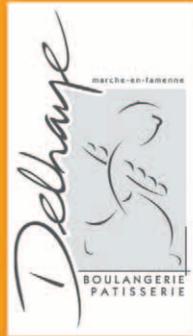
- 1° un diagnostic de la mobilité sur le territoire communal, mettant notamment en évidence les enjeux et les dysfonctionnements majeurs;
- 2° les objectifs à atteindre en matière de déplacements des personnes et des marchandises et en matière d'accessibilité pour chacun des modes de déplacement, ainsi que les priorités à assurer;
- 3° des mesures et recommandations, comprenant notamment :
 - > des mesures visant à hiérarchiser et à catégoriser le réseau routier, à apposer une signalisation directionnelle appropriée et à rechercher une complémentarité entre les modes de déplacement (**intermodalité**), ceci tant pour le déplacement des personnes que pour le déplacement des marchandises;
 - > des mesures destinées à développer les modes de déplacement les moins polluants;
 - > des mesures destinées à réduire le nombre et la gravité des accidents de la route;
 - > des mesures visant à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite;
 - > des mesures visant à améliorer la qualité du cadre de vie, notamment par une amélioration de la convivialité des espaces publics et par une diminution des nuisances liées à la mobilité;

MARCHE - MARLOIE - LA ROCHE - ROCHEFORT - CINEY - ON - ERPENT



Boulangerie & Pâtisserie

Des pains de goût, pour
chaque occasion et pour
tous les jours de la semaine



Rue des Savoyards, 8
Marche-en-Famenne
☎ 084/31 15 01

OFFICE D'AIDE
AUX FAMILLES
LUXEMBOURGEOISES
A.S.B.L



AIDES FAMILIALES

GARDES-MALADE À DOMICILE

AIDES MÉNAGÈRES -
TITRES-SERVICES

Pour tous renseignements :

Rue de l'Ermitage, 2 • B-6950 NASSOGNE

TÉL. : 084/21.06.99 • Fax : 084/22.14.01



Avec le soutien des C.P.A.S.
et de la Province de Luxembourg

Le reflet de vos exigences !

- GROS OEUVRE - CHARPENTES
- TRANSFORMATION - RÉNOVATION
- TERRASSEMENT ET EGOUTTAGE
- MENUISERIE EXTÉRIEURE
- MAISONS OSSATURE BOIS



GUY
LAMBERT
sprl
Constructions



Zoning Industriel 10 • B-5377 Baillonville

Tél.: 086/ 21 35 98 - Fax: 086/ 21 36 07 - Gsm: 0475/24 46 63
e-mail: lambertsprl@skynet.be



Rue du Parc Industriel 21
6900 MARCHE
084/31 67 31
info@locasystem.be

Rue des Scabieuses 8 - 5100 NANINNE
081/47 08 00
mail@locasystem.be

Location
Vente d'outillage
et de matériel

www.locasystem.be

LOCA-SYSTEM

La certitude
de l'efficacité

CHAUSSÉE DE L'OURTHE, 100

Cycles 
Benoît
Lambert

MARCHE-EN-FAMENNE - 084/31.32.41

Horaires: du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

- > des mesures destinées à assurer la planification optimale et coordonnée des investissements;
- > des recommandations sur l'aménagement du territoire considéré visant à limiter le volume global de déplacements.

En résumé : Les PCM visent à coordonner les investissements de la Région et de la Commune, à mettre en place ou à améliorer les services locaux de mobilité et à assurer la cohérence, dans une optique intermodale, des itinéraires ferroviaires, routiers, cyclables et piétonniers.

2.2. QUELS SONT LES GRANDES LIGNES DE NOTRE PLAN ?

Tenant compte de tout ce qui précède, des données locales, du financement, de certaines priorités et sachant que le monde ne s'est pas fait en un jour, les autorités communales ont souhaité porter leurs efforts sur des points comme: rendre la ville aux Marchois et au tourisme familial; assurer le mieux possible la sécurité des déplacements au centre, à la périphérie et vers les extrémités; modifier les voiries là où c'est nécessaire; dégorger, aérer..... Le tout avec le souci de réagir en fonction de données nouvelles en tenant compte de l'intérêt général.

Ainsi, parmi les projets, il y en a un qui aura un impact significatif la vie sociale communale : **l'aménagement du boulevard urbain.**

Déjà aujourd'hui - en attendant un contournement complet de la ville - on peut éviter l'avenue de France grâce au raccordement récent avec la N4 avant la Tour de la Famenne. Le flux des



trafics de transit en provenance des routes de Liège et de Hotton (notamment du charroi lourd) ne doivent plus passer par le centre. La vocation d'«autoroute urbaine» de l'avenue de France n'a donc plus de raison d'être; la place qu'elle occupe peut ainsi être réservée aux habitants et à ceux qui veulent s'arrêter chez nous. Pour arriver au délestage souhaité, il y aura naturellement des mesures coercitives à prendre (et à faire respecter) mais aussi des incitations visant à décourager les irréductibles par des limitations de vitesse imposées notamment par une configuration judicieuse des lieux.

3. PROJETS ET REALISATIONS CONCRETES

3.1. LE BOULEVARD URBAIN



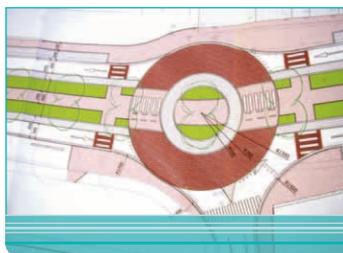
Etant donné l'importance du projet et l'incidence qu'il aura sur l'avenir, nous commencerons par lui.

a) Présentation du projet dans les grandes lignes

De la Pirire à la Porte Basse, le projet comporte deux chaussées séparées par une berme centrale; l'avenue est jalonnée des carrefours suivants :

● **ROND-POINT DE LA PIRIRE.** Les abords du rond-point seront aménagés pour permettre la circulation des piétons et des cyclistes en toute sécurité. Aménagements d'accès-piétons entre le rond-point et les surfaces commerciales ainsi que vers le parking poids-lourds + covoiturage + événements (voir infra). Des arrêts de bus sont aménagés aux points de convergence des lignes.

● **ROND-POINT DU BOULEVARD DU MIDI.** Ce rond-point permettra l'accès et la sortie du boulevard du Midi dans les deux directions. Le boulevard du Midi fait partie du tour du centre-ville et permet l'accès aux parkings riverains et à la ville haute (Place aux Foires,...).



● **CARREFOUR DE LA RUE DU COMMERCE ET DE LA RUE V. LIBERT ET DE L'AVENUE DE FRANCE.** A cet endroit on favorise les liaisons à pied et à vélo entre les deux parties de la ville, tout en permettant l'accès automobile à la rue V. Libert dans les deux sens. Il faudra éventuellement aller chercher les ronds-points suivants si on veut bifurquer. Le but est d'éviter les traversées directes génératrices d'accidents.

● **LE ROND-POINT DE LA PORTE BASSE.** Ce rond-point marque l'articulation entre la route de Liège et l'avenue de France. Il permet l'entrée et la sortie du quartier de la Fourche, l'entrée et la sortie de la chaussée de l'Ourthe et l'entrée dans le centre ancien par la rue Porte-



Basse (la partie allant de la rue des Religieuses jusqu'à la rue Jean de Bohème risque d'être mise à sens unique pour permettre de garder un nombre suffisant de places de parking. Les automobilistes qui sortiront de la rue Jean de Bohème devront alors bifurquer vers la rue Dupont).

Au centre du boulevard il y aura une piste cyclable et piétonne à double sens, ainsi que des zones de stationnement et des trottoirs confortables sur les bords. Des arbres d'alignement et un traitement végétal de la berme centrale sont prévus.

Le réaménagement de l'avenue permet de créer des places de stationnement supplémentaires en bordure de l'avenue, notamment près de la maison communale dont le parking pourrait être rendu accessible depuis l'avenue, là où la chose est possible, ce qui pourrait en favoriser l'utilisation, notamment le week-end.



Mutualité Socialiste du Luxembourg

Il y a toujours une agence près de chez vous...

Rue des Savoyards, 2
6900 **MARCHE-EN-FAMENNE**

Permanence - 084 32 00 20

- > Lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- > Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- > Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > Samedi de 9h00 à 12h00

Centre de planning familial FPS - 084 32 00 25

Consultations psychologiques, juridiques, sociales et médicales

> www.planning-familial.be

Optique Point de Mire - 084 32 00 21

Lunettes, verres, lentilles et accessoires dans de grandes marques

Réductions pour les affiliés

- > Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- > Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Rue du Vivier, 5
6900 **AYE**

Permanence - 084 31 00 15

- > Mardi de 9h00 à 12h00
- > Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- > Jeudi de 13h30 à 17h30
- > Vendredi de 9h00 à 12h00
- > Samedi de 9h00 à 12h00

Place Capitaine Mostenne, 13
6900 **ON**

Permanence - 084 34 58 65

- > Mardi de 13h00 à 19h00
- > Jeudi de 9h00 à 12h30

www.mslux.be



Place de la Mutualité, 1
6870 SAINT-HUBERT
061 23 11 11

A vos côtés, à tout moment

Vente de produits d'entretien - Matériel et accessoires
Aménagements extérieurs - Dallage - Terrassements - Pièces d'eau

Piscines & Spas

GATHY

Chaussée de Rochefort, 76 - 6900 MARLOIE
Tél: 084/31 64 73 - Fax: 084/31 64 74 - Gsm: 0478/236 935

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Noël GEE

Rue de Humain, 17 • 6900 **AYE**
Tél. 084/31.34.58 • Fax 084/32.13.88

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION

Collignon s.a.

pierre

- Gros-oeuvre
-
- Clef sur porte
-
- Pose tarmac
-
- Terrassement
-
- Drainage
-
- Canalisation

Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES
Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06
GSM: 0475/41.69.27

Pompes Funèbres

Heerwegh

Salle de réception gratuite
Magasin funéraire
Parking privé

Funerarium Heerwegh

Chaussée de l'Ourthe, 34 (entrée par la rue Erène)
6900 **MARCHE**
Tél.: 084/32 22 21

b) **Phasage** : le phasage va s'étendre sur plusieurs années (et encore, si tout se passe comme prévu)

● **LA PREMIÈRE PHASE** est programmée pour 2007: elle concerne la partie qui s'étend du rond-point de la Pirire jusqu'au pont de la N4. Cette phase comprend aussi l'aménagement d'un parking sécurisé pour camions qui se situera dans la boucle entre la bretelle d'accès à la N4 par l'avenue de France et la N4.

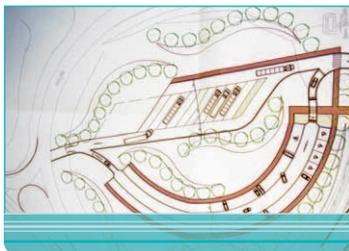
● **POUR LE RESTE**, jusque et y compris la Porte Basse le phasage n'est pas encore tout à fait finalisé.

● **AU-DELÀ** de la Porte Basse jusqu'à l'ancien Carmel rien n'est encore arrêté définitivement non plus. Cette section pose des problèmes de sécurité, notamment pour les piétons. Certains véhicules en transit se déplacent à vive allure alors que d'autres souhaitent opérer des manœuvres de tourne-à-gauche pour rejoindre des grandes surfaces notamment.

● **REMARQUES :**

1. On comprendra l'intérêt d'un tel aménagement: aspect esthétique, réunification de la ville coupée en deux par le trafic actuel, impact positif sur l'environnement et la qualité de vie, attrait touristique, sécurisation des usagers faibles, parkings supplémentaires....

2. Le parking pour véhicules lourds dont question aura pour objet de concentrer les camions en un lieu sécurisé en dehors de l'agglomération urbaine. La création d'un tel parking est généralement bien accueillie par les chauffeurs de poids lourds qui habitent dans l'entité.



Ceux-ci sont conscients des problèmes de voisinage que peut poser le stationnement de leur camion et la sécurité du parking répondrait aux problèmes de vandalisme ou de vol auxquels ils sont parfois confrontés. Le parking pourrait être contrôlé par une barrière actionnable à l'aide d'une clef magnétique. On peut aussi penser: accueil des poids lourds de passage, accueil des autocars de visiteurs ainsi que des voitures des Marchois qui pratiquent le covoiturage. Bel exemple d'application de l'intermodalité.

3. Coût total estimé de l'opération: 3.500.000€. Le MET prend en charge les bandes de circulation des véhicules ; le revêtement des trottoirs extérieurs, les pistes cyclables et le trottoir intérieur sont à charge de la Commune. Un budget à déterminer sera également affecté à l'installation de mobilier urbain, d'un éclairage adapté et de plantations.

3.2. AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ INTÉRIEURE ET DE LA MOBILITÉ EXTÉRIEURE DE LA VILLE

(Pour la facilité, le terme "mobilité intérieure" se rapporte aux aménagements du quadrilatère formé par le centre historique ancien (dit aussi intra-muros) délimité grosso modo par l'avenue de France et l'avenue de la Toison d'Or d'une part et par la rue Saint-Roch et le boulevard du Midi d'autre part. "Mobilité extérieure" concerne le reste; le boulevard urbain à venir en fait normalement partie).

Les autorités communales n'ont pas attendu les années 2000 pour agir et réagir aux problèmes relatifs à la mobilité et à l'intermodalité. Un ensemble de mesures prises notamment dans le cadre des rénovations urbaines et rurales ont posé des jalons bien avant (la réalisation du boulevard urbain devrait en être le point d'orgue).

● **CONCERNANT LA MOBILITÉ INTÉRIEURE ON PEUT CITER**

- > L'ensemble piétonnier comprenant la place Roi Albert, les rues Saint-Laurent, des Dentellières, des Savoyards, Jean de Bohème...
- > L'aménagement des rues des Tanneurs, des Brasseurs et le Rempart.
- > La rue Porte-Haute.
- > L'important chantier des rues du Manoir et du Commerce (celle-ci mise à sens unique) avec la place du P'tit chuffleu.
- > L'aménagement (en cours) du boulevard du Midi
- > ...



On notera le souci des responsables d'assurer autant que possible la sécurité pour les usagers faibles et les PMR (personnes à mobilité réduite) en tenant compte des sites et des équilibres nécessaires entre tous les usagers. On notera aussi le souci d'apporter une touche de fraîcheur en y incorporant l'une ou l'autre œuvre d'art.

Les parkings - un problème récurrent comme dans toutes les agglomérations urbaines - sont de beaux exemples à mettre en exergue quand on évoque l'intermodalité particulièrement lorsqu'ils sont du type "délestage" comme celui de la place de l'Etang. Les automobilistes peuvent y déposer leur véhicule gratuitement et continuer à pied ou autrement. Aujourd'hui, à certaines heures, cela relève du parcours du combattant ; ce ne sera plus le cas une fois que le boulevard urbain sera en place. Au fil des années plusieurs autres parkings ont vu le jour : ceux de la 7^{ème} Brigade, du jardin Perin, du square Folon (où trône la



statue de l'artiste), le petit parking de la rue du Commerce, le futur parking du boulevard du Midi au fond de la propriété du Brico-GB,...

● CONCERNANT LA MOBILITÉ EXTÉRIURE (DONC EN DEHORS DU CENTRE HISTORIQUE)

Elle concerne principalement la sécurité aux alentours des écoles...

- > Liaisons piétonnes entre l'ancien institut Notre-Dame et le complexe scolaire de la rue Saint-Roch et arrêts de bus sécurisés sur les deux sites.
- > Aménagement d'un "long-point" sur la chaussée de l'Ourthe entre les deux cimetières et entre la rue Américaine et la rue Saint-Roch (avec quelques places de parking).
- > Aménagement d'une bretelle reliant l'athénée et la rocade du Monument.
- > Aménagement de la chaussée de Marenne extrêmement dangereuse pour les piétons (elle a été mise à sens unique de la rue des Tanneurs vers la rue St-Roch justement pour améliorer les cheminements piétons et éviter les croisements difficiles).
- > La Rocade elle-même. Cette section de voie (au caractère trop routier) est amenée à se développer (entreprises et commerces). Le réaménagement urbain de cette section doit favoriser son développement et valoriser le contournement Sud en tant que voie d'accès vers Marche-Haut.

> ...

● MAIS AUSSI...

- > Des aménagements de confort comme le piétonnier qui relie le CCS et le Home Libert.
- > La piste cyclable devant relier le Point du Jour à Marloie, à la rue de la Toison d'Or. La première phase (jusqu'à la rue des Champs) est en cours et fortement avancé, la seconde est programmée.
- > Le projet de la piste cyclable destinée à relier la rue Jamodenne de Aye avec le rond-point de la Pirire en passant par les rues d'Aye et du Vivier.
- > L'aménagement de la traversée de Hargimont et On pour les usagers faibles.
- > L'apport du RAVeL (Réseau autonome des voies lentes) dont le tracé est connu. Nous sommes concernés par le bout de liaison Rochefort-Hotton. C'est un plus pour nous puisque la commune ne doit intervenir que pour l'entretien; l'installation incombe au MWET. Le RAVeL a d'abord une vocation d'itinéraire de loisir mais est également utilisé pour des déplacements utilitaires quotidiens. Il est dès lors appelé à être une véritable colonne vertébrale pour la mobilité «vélo».
- > La mise en chantier imminente des améliorations de voiries à apporter aux rues Porte Basse et Dupont.
- > Le projet d'amélioration du carrefour entre les rues Nerette et du Luxembourg.
- > Les zones 30 aux abords des écoles, au centre-ville, à Aye... Les nouveaux quartiers résidentiels devraient systématiquement être



conçus en tant que zones 30, avec les effets de porte aux entrées, les largeurs de chaussée adéquates, les brise vitesses et - surtout - un tracé non rectiligne mais "brisé" des rues. La conception du réseau doit intégrer dès le départ les cheminements piétons et cyclistes, de façon à leur donner les itinéraires logiques et attrayants vers les pôles de déplacement (arrêts de transport public notamment). Cela ne coûte pratiquement rien au moment du lotissement et peut constituer une plus-value des terrains. (PCM)

- > Favoriser l'usage du transport public par des mesures comme: améliorer l'intermodalité à la gare de Marloie, la sécurité et le confort à la gare d'Aye, la ligne de chemin de fer 43 Marloie - Liège, restructurer l'offre TEC, diffuser l'information sur les possibilités de trajets en transport public.
- > ...

● A TITRE D'INFORMATION

Notre PCM propose un réseau cyclable centré sur Marche qui relie par des itinéraires à moindre pente :

- > les principaux pôles d'habitat (Marche, Aye, Marloie, Hargimont et Waha)
- > et d'activité (centre de Marche, Pirire, hôpital, camp militaire, écoles, centre culturel)
- > ainsi que les gares de Marloie et Aye

Ces itinéraires seront mis en oeuvre progressivement et à l'aide de différents financements (RAVeL, crédits d'impulsion du MET et au profit des communes, réaménagement de voiries...).

Le plan propose également la mise à sens unique de la rue Porte Basse à partir de la Porte Basse (cette idée devrait se concrétiser lors du prochain aménagement des rues Porte Basse et Dupont. Cette mesure vise à la fois à assurer une bonne entrée dans le centre ville à partir du rond-point de la Porte Basse et à supprimer le débouché sur le rond-point (sortie peu commode parce que excentrée). La rue Porte Basse pourrait alors être réaménagée en semi-piétonnier comme les autres rues du centre ancien.

Le plan propose aussi d'inverser le sens de la rue Rempart des Jésuites pour soulager cette rue du trafic trop important qu'elle connaît actuellement. Cela semble poser problème aux gestionnaires de la Ville car cette solution reporterait les flux dans d'autres rues non conçues dans ce but.

Le plan confère également un statut de voie à trafic très modéré à l'Allée du Monument, afin de permettre la restauration de cette belle voie comme itinéraire majestueux vers le site du Monument qui est un but de promenade en soi.

Outre cela et sa fonction de desserte des bureaux et immeubles de logement riverains, l'Allée du Monument devient :

- > Une voie d'accès à l'athénée, à pied ou à vélo,
- > La liaison à pied entre le Parking Bourguignon (stationnement de longue durée) et la place aux Foires;
- > Une section de l'itinéraire cyclable reliant Marloie, Marche et Hotton (RAVeL).



REMARQUE FINALE : preuve du souci de la Région d'avancer dans le domaine, le Gouvernement wallon a adopté diverses options renforçant le rôle et les prérogatives des Commissions Consultatives en Aménagement du Territoire (CCAT) et des Conseillers en aménagement du territoire.

1. La dimension de la mobilité est confirmée au sein des CCAT.

2. Les CCAT deviennent des CCATM (M pour mobilité), et bénéficient de diverses règles améliorant leur fonctionnement et renforçant leur efficacité.

Notamment :

- l'introduction d'une distinction entre celui qui demande les avis en matière d'aménagement du territoire, et celui qui les rend, de manière à éviter tout conflit d'intérêt. Ce qui conduit à ce que la présidence de la CCAT ne soit désormais plus confiée à un membre du Collège ;
- la limitation des mandats dans le temps, avec un maximum de 2 mandats de 6 ans consécutifs, afin d'encourager le renouvellement des membres des CCAT et d'en dynamiser la structure et l'action ;
- un rajeunissement obligé des structures, en les faisant coller à la réalité sociologique de la commune concernée par la prise en compte de la pyramide d'âges;
- le financement des jetons de présence par une intervention régionale sur le budget de fonctionnement de la CCAT ;
- le travail d'accompagnement et de préparation des avis de la CCAT sera dorénavant confié aux Conseillers en aménagement du territoire.

SOURCE : PORTAL DE LA RÉGION WALLONNE.



COMPÉTENCES DES MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL

Compétences collégiales : Environnement sauf compétences attribuées à M^{me} Piheyns.

BOUCHAT André, bourgmestre : Urbanisme - Finances - Politique économique - Industries - Commerces - Tourisme - Police - Pompiers - Parcs et Plantations - Rénovations urbaine et rurale - Informatique communale (projets subventionnés...).

PIERARD Jean-François, 1^{er} Echevin : Plan communal de mobilité - Tous les travaux en général: voiries grandes et petites vicinalités, voies lentes et piétonnes, agricoles et forestières ; y compris celles du remembrement - Eclairage public - Eaux usées - distribution d'eau. Domaines public et privé (sauf futur patrimoine Régie Foncière) - Logements - Informatique communale.

LESPAGNARD Bertrand, 2^e Echevin : Etat civil - Population - Etrangers - Pensions - 3^e Age - Maison des Aînés - Mobilité des Aînés - Création d'une centrale d'achats : fournitures, matériel et mobilier de bureau, carburants, combustibles, informatique... - Informatique communale. Coprésidence de la cellule « animation » de la Ville.

CONTACTS

André BOUCHAT (cdH), Avenue de la Toison d'Or, 45
Jean-François PIERARD (cdH), Av. de la Toison d'Or, 67
Bertrand LESPAIGNARD (M.R.) Al Gloriette, 2
Isabelle BURON (cdH), Rue de la Forêt, 17
Mieke PIHEYNS (cdH), Rue du Thier, 10
Christian NGONGANG (cdH), Rue Victor Libert 7/C22
Benoît PONCELET (cdH), Rue de Hedrée, 36
Philippe SCHRÉDER (M.R.), Rue de la Renaissance, 2
Philippe HANIN (cdH), Rue des Mésanges, 4
Annette SMEETS (cdH), Rue Jean de Bohème, 8
Etienne HUET (OSER), Chaussée de Rochefort, 100
Edmond FRÈRE (cdH), Rue des Bouleaux, 17
Alain SCHONBRODT (cdH), Rue Félix Lefèvre, 61
Jérôme PETIT (OSER), Rue des Carmes, 2
Renaud DUQUESNE (M.R.), Rue Victor Libert, 8
Marina DEMAZY (cdH), Rue de l'Hermine, 7
Gérard DENIS (cdH), Chaussée de Rochefort, 97
Christine WINCKEL (cdH), Rue Saulcy, 8
Nicolas GRÉGOIRE (cdH), Rue de Humain 21,
Stéphan DE MUL (Avenir), Rue du Vivier, 110,
Jean-Paul SOLOT (cdH), Aux 7 Prés, 11
Xavier LEBLANC (cdH), Rue Charles Henin 5
Christine COURARD (Avenir), Rue de Serinchamps, 16
Isabelle LOMBA (Avenir), Rue du Petit Bois, 31
Sylviane FRANCE (M.R.), Rue Félix Lefèvre, 2

6900 Marche	084/312 467	andre.bouchat@marche.be
6900 Marche	084/320 332	jean-francois@marche.be
6900 Lignièrès	084/345 153	bertrand.lespagnard@marche.be
6900 Marche	084/323 214	isabelle.buron@marche.be
6900 Marche	084/314 698	mieke.piheyns@marche.be
6900 Marche	084/455 858	christian.ngongang@marche.be
6900 Waha	084/316 793	Benoit.poncelet@marche.be
6900 Marche	084/322 144	philippe.schreder@marche.be
6900 Marche	084/314 268	philippe.hanin@marche.be
6900 Marche	084/312 540	aferoumont.smeets@marche.be
6900 Marloie	084/314 193	
6900 Marche	084/314 287	edmond.frere@marche.be
6900 Hargimont	084/221 710	alain.schonbrodt@marche.be
6900 Marche	084/456 727	
6900 Marche	084/513 607	renaud.duquesne@marche.be
6900 Aye	084/444 448	marina.demazy@marche.be
6900 Marloie	084/315 594	gerard.denis@marche.be
6900 Aye	084/311 409	christineWinckel@marche.be
6900 Aye	084/312 920	nicolas.gregoire@marche.be
6900 Aye	084/455 624	stepahn.demul@marche.be
6900 On	084/210 283	jean-paul.solot@marche.be
6900Marloie	084/315 657	xavier.leblanc@marche.be
6900 Aye	084/324 634	christine.courard@marche.be
6900 Waha	084/320 599	isabelle.lomba@marche.be
6900 Hargimont	084/445 494	sylviane.france@marche.be

BURON Isabelle, 3^e Echevin : Instruction - Services des gardiennes - Politique familiale - Mouvements de Jeunesse - Enfance (-12 ans) Maison des Enfants.

PIHEYNS-VLAEMINCK Mieke, 4^e Echevin : Responsable environnement et propreté de la ville en collaboration avec ALE et le SERVICE TRAVAUX - Immondices - Dépôts sauvages - Tags - récupération de ces taxes - Aspect politique préventive de la santé (à l'exclusion de l'IFAC) - Politique de l'énergie sauf bâtiments publics communaux (Panneaux solaires, éoliennes ; ...) - Déléguées au PCDN - Relations avec le GRIMM, le Guichet de l'Énergie, la DNF, Idélux secteur assainissement - Agriculture et forêts.

NGONGANG Christian, 5^e Echevin : Politique des infrastructures et de l'animation culturelle - Politique des infrastructures et de l'animation sportive - Conservatoire de Musique - Académie des Beaux-Arts - Musées. Politique de la jeunesse (à partir de 13 ans, sauf mouvements de jeunesse) - Coprésidence de la cellule « animation » de la Ville.

PONCELET Benoît : Président CPAS - Régie Foncière - Economie sociale - Plan HP- Coordination des mesures judiciaires alternatives - Représentant du collège pour les « RELATIONS NORD-SUD ».

MANDATS HORS COLLEGE

FRÈRE Edmond, conseiller communal : Relations publiques Protocole - Festivités - Cérémonies publiques.

SOLOT Jean-Paul, conseiller communal : Président de la « Commission communale de Sécurité routière ».

GRÉGOIRE Nicolas, conseiller communal : Président de la CLDR Président de l'ALE et TITRES SERVICES.

LEBLANC Xavier, conseiller communal : Président de la « Commission consultative culturelle de la Jeunesse »

SCHRÉDER Philippe, conseiller communal : Présidence de la Maison du Tourisme.

HANIN Philippe, conseiller communal : Bureau et présidence de l'IFAC - Président de la Commission Relations Nord-Sud.

HENUY Charles : Président de la CCATM.

PREMIERS BREVETS DE GUIDE ENVIRONNEMENT NATURE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

EFLux est une plate-forme de formations en environnement destinées à un public d'adultes. Elle relève d'un partenariat entre les CRIE (Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement) de la Forêt d'Anlier, du Fourneau St-Michel et de l'institution provinciale.

La formation Guide Environnement Nature qu'elle propose poursuit trois objectifs :

- **Acquérir des compétences** de base en nature et environnement ;
- **Ancrer ces compétences** sur les terroirs provinciaux ;
- **Pratiquer un éventail de méthodologies**, outils de diffusion de ces compétences.

SI CETTE FORMATION VOUS INTÉRESSE, nous vous invitons à contacter Anne-Françoise MONFORT au numéro suivant 0473/39 26 31, par e-mail : anne-francoise@crieanlier.be ou les CRIE au 084/34.59.72 ; au 063/42.47.27

LE CRIE DU FOURNEAU ST MICHEL ASBL

Site du Fourneau St Michel 10 - 6870 St HUBERT
Tél 084/34.59.72 - Fax 084/34.59.71. organise des

- **BALADES THEMATIQUES** - le samedi 24 mars de 9h00 à 12h00. Les premiers chants du printemps. Observation des oiseaux.
- Le samedi 28 avril de 10h00 à 12h30 - **LES TRACES DES ANIMAUX EN FORÊT**. Découverte des traces d'invertébrés, d'oiseaux et de mammifères.
RDV au CRIE - adulte : 3 € - enfant < 12ans : gratuit
- **FORMATIONS** : Les samedis 31 mars, 28 avril, 26 mai et 16 juin, de 9h00 à 12h00. **INITIATION À L'HERBORISTERIE**. Elaboration de différentes préparations : sirop pour la toux- onguent pour les coups - teinture digestive... RDV au CRIE - Inscription à la formation : 45 € et à partir du 1^{er} avril : Formation Guide Environnement Nature (voir supra)
- **STAGES** Du mardi 10 avril au vendredi 13 avril : stage "DÉCOUVERTE NATURE" (9-12 ans). Du mercredi 11 avril au vendredi 13 avril : stage "JOURNÉES NATURE" (6-8 ans).

POUR AIDER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES DIABÉTIQUES

Maisons de l'



Un service est offert par l'Association des Personnes diabétiques de la Province. Ce service assure la permanence d'une infirmière spécialisée en diabétologie et d'une diététicienne agréée.

La Maison A.B.D. de Marche se trouve 22, rue des Tanneurs :
PERMANENCES-CONSEILS PAR UNE INFIRMIÈRE SPÉCIALISÉE EN DIABÉTOLOGIE le 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 16h00 - Tél.: 084/41 34 48 ou 0497/36 31 27
PERMANENCES-CONSEILS PAR UNE DIÉTÉTICIENNE agréée les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 16h00 - Tél.: 0495/35 21 97

Dans toutes les Maisons A.B.D.-Lux, ventes de vignettes - lors des permanences des infirmières - aux prix pratiqués par l'Association Belge du diabète. **Pour chaque visite, il est conseillé de prendre rendez-vous.**

Environnement

La collecte des textiles

A Marche, 12 conteneurs bleus « Terre » destinés à la collecte des textiles sont à votre disposition. Ils sont situés aux endroits suivants :

- | | |
|---------------|---|
| • 2 Marche | Chaussée de Liège (P. magasin Carrefour) |
| • 1 Marche | Chaussée de l'Ourthe 65 (P. Croix Jaune et Blanche) |
| • 1 Marche | Rue de Nerette (P. Institut Notre Dame) |
| • 2 Marche | Avenue de France (P. Delhaize) |
| • 1 Marche | Nationale 4 (P. "Le Club") |
| • 1 Marche | Rue du Parc Industriel (P. Covalux) |
| • 1 Marloie | Avenue de France (P. Ijsboerke) |
| • 1 Hargimont | Rue du Beaufort (P. France Agri) |
| • 1 On | Rue des Combattants (P. Boulangerie Delchambre) |
| • 1 On | Rue Delvigne 50 (P. AD Delhaize, Sofimarc) |



De façon générale, une part trop élevée de déchets est déposée dans ces conteneurs.

Il nous semble donc important de faire un petit rappel. Il faut savoir qu'aujourd'hui, sur 100kg collectés au moyen de conteneurs :

- 54kg sont des vêtements réutilisables ;
- 33kg sont des fibres ;
- 13kg sont des déchets.

Seuls les vêtements qui peuvent être portés par d'autres personnes sont intéressants !

Ce qui est repris dans ces conteneurs :

- Les vêtements propres (hommes, femmes, enfants) ;
- Les chaussures liées par paires ;
- La lingerie et le linge de maison ;
- Les articles de maroquinerie (ceinture,...).

Ce qui doit être exclu :

- Les vêtements déchirés, sales ou mouillés ;
- Les déchets de couture ;
- Les coussins et édredons ;
- Les chaussures dépareillées ;
- Les bottes en plastique ;
- Les chiffons ;
- Les autres déchets.

Plus d'informations sur www.terre.be



LA MAISON DES AÎNÉS est un lieu de rencontres et de loisirs pour les personnes de 60 ans et plus.

Le concept dont il a été tenu compte pour donner vie à ce projet est celui de créer ou re-crée des liens entre personnes du même âge mais aussi des liens de solidarité et d'échanges entre les générations.

Depuis son ouverture au 01 septembre 2006, diverses activités ont déjà vu le jour :

- **Atelier internet** : une salle équipée d'ordinateurs neufs permet d'accueillir 5 personnes par séance ; celles-ci sont guidées par un animateur du centre de support télématique dans l'utilisation et la découverte de l'outil internet : recherches sur le net, envoi d'e-mails, forum de discussion...
Coût : 2 € par séance.
- **Atelier utilisation du GSM** : plusieurs jeunes pour qui la manipulation du GSM n'a plus de secret sont présents. Ils expliquent en individuel aux personnes présentes le mode d'emploi de leur appareil ainsi que les trucs et astuces à savoir.
Coût : 1 €
- **Maintien de la forme** : activité sportive pour seniors réalisée en collaboration avec le Centre Sportif de la Ville. Un certificat médical est demandé ainsi qu'une tenue pratique et décontractée. Chacun va à son rythme et depuis le 01 janvier, deux groupes sont constitués selon le niveau et la forme des participants.
Coût : 1 €

- **DVD club** : une nouveauté ; on visionne ensemble un film assez récent, qui n'a pas encore été programmé à la télévision.
En février : « la marche de l'empereur »
En mars : « Charlie et la chocolaterie »
Après le film, tasse de café et petit débat sur les impressions.
Coût : 1 €
- **Atelier jeux de société** : celui ci est encadré par les animatrices de la ludothèque qui proposent des jeux simples au cours desquels la coopération et l'amusement sont une priorité.
Un après-midi par mois est consacré aux jeux de scrabble.
Coût : 1 €
- **Loisirs créatifs** : cette activité mensuelle consiste à réaliser un bricolage décoratif pour la maison ou l'extérieur. Le choix de la réalisation varie également selon les thèmes de l'année : Noël, Pâques, printemps...une animatrice spécialisée amène les matières premières et explique la technique utile à la réalisation.
Coût : varie entre 10 et 20 € selon la réalisation.
- **Atelier entretien de la mémoire** : Donner du ressort à sa mémoire...un peu de théorie, et beaucoup de pratique, de façon tout à la fois ludique et sérieuse.
- **Sorties et visites** : L'idée est de se rencontrer dans un cadre extérieur au local avec des projets à la fois simples mais originaux. En novembre 2006, nous avons effectué une balade conviviale en autocar afin de découvrir un circuit entre Famenne et Ardenne. Quelques idées seront proposées pour le printemps.
- **Activités en projet** : atelier de photographie numérique et Activité peinture.

COORDONNÉES : Maison des Aînés, 36b, rue VLibert,
084/ 31 42 00 - martine.dehaes@marche.be

ZONING INDUSTRIEL DE AYE : BOIS & TRAVAUX S'INSTALLE ET ACCUEILLE BELAIR

Le nouveau site de la s.a. **BOIS & TRAVAUX** à Aye s'adjoint les activités de **BELAIR - JARDINS & MENUISERIE DE BARVAUX a.s.b.l.** une Entreprise de Travail Adapté agréée par l'AWHIP qui pourra ainsi bénéficier d'un cadre de travail optimal.

Sur base des compétences et de la finalité de chaque entité, **BOIS & TRAVAUX** et **BELAIR** développent, en synergie, des activités dans la création, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts : parcs publics, jardins paysagers, piscines naturelles.

BOIS & TRAVAUX réalise également des lourds travaux d'**élagage**, d'**abattage** et de **peignage de rochers**. Pour sa part, **BELAIR** dispose d'un atelier de menuiserie produisant du mobilier d'extérieur, d'une équipe de nettoyage tout terrain - lavage de vitres, nettoyage après incendie, etc. - et d'une équipe de services aux entreprises, notamment pour du travail de conditionnement sur son site ou en régie.

COORDONNÉES : info@bois-travaux.be ou au 084/31 16 08
Contact presse : Bernard Lambrecht 0473/95.27.17

TU RENCONTRES DES DIFFICULTÉS... ALCOOL, CANNABIS, XTC... TENSIONS FAMILIALES, DIFFICULTÉS SCOLAIRES,

Mic-Ados te propose : une aide, un accompagnement, un soutien pour les questions que tu te poses au niveau familial, juridique, scolaire, affectif, sexuel....

Et aussi : pour les parents: vous vous posez des questions?
Vous vous sentez dépassés?
Vous avez envie de trouver une activité pour vos enfants...

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER au 084/31 19 31

ou au 0494/25 53 08 ou par mail : info@micados.be.

Vous pouvez aussi nous contacter dans nos locaux à Marche :
rue des Brasseurs 21

- le lundi de 14h00 à 16h00
- le mardi de 18h00 à 20h00
- le mercredi de 10h00 à 12h00
- le jeudi de 15h30 à 17h30

Le secret professionnel est garanti. Nous pouvons nous déplacer.
Le service est gratuit.

LE PREMIER FESTIVAL DU FOLKLORE WALLON

Pour montrer au grand public comme aux spécialistes sa vitalité et son rôle incontournable pour le maintien de nos traditions et de l'identité wallonne, la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons (qui rassemble une quarantaine de sociétés parmi les plus représentatives du folklore wallon) a décidé de mettre sur pied son premier « Festival » les 8 et 9 septembre prochains, dans le cadre des Journées du Patrimoine.. C'est tout naturellement qu'elle a choisi Marche et sa Maison de la Culture, où elle sait compter sur l'appui, de l'Administration communale et sur l'ancrage solide que constitue la Plovinète et le carnaval de la Grosse Bièsse.

Exposition du patrimoine des groupes fédérés, spectacle et initiation aux danses et musiques traditionnelles, cortège des groupes d'inspiration, défilés des marcheurs de l'Entre-Sambre-et-Meuse (en harmonie avec le thème militaire des journées du Patrimoine), promotion des produits de nos terroirs, toutes les facettes du folklore wallon seront évoquées afin de faire de ce premier Festival un véritable événement.

LE RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR LES 8 ET 9 SEPTEMBRE 2007

Les 24 et 25 mars **JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU** : les contrats de rivière (Ourthe et Lesse) vous invitent à participer aux nombreuses activités gratuites qu'ils organisent autour du thème de l'eau : Visites, promenades didactiques, expositions...De nombreux sites sont exceptionnellement ouverts : station d'épuration, château d'eau, centrale hydroélectrique, grottes...

INFOS : 086/21 08 44 ou cr.ourthe@skynet.be. Ou sur le site de la Région wallonne http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere et dans le journal « Vers l'Avenir »

S.A.

SBI

SOFTWARE
FOR BUSINESS
AND INDUSTRY

→ Réalisations informatiques
→ Maintenance
→ Toutes fournitures




126 Avenue de France | 6900 MARCHÉ
Tél. 084/32 03 03 | Fax. 084/31 15 71 | info@sbi.be

APPEL PUBLIC RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *

Le Collège Communal annonce le renouvellement de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine. Le présent avis qui est lancé le 1^{er} mars 2007 fait appel aux candidatures à la fonction de membre ou de suppléant de ladite Commission.

L'article 7 précité dispose, en son §3 alinéa 4 que: «dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du Conseil communal, le Conseil communal choisit les membres en respectant:

- > une répartition géographique équilibrée;
- > une représentation spécifique à la Commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux et environnementaux ».

Tout(e) fonctionnaire appelé(e) à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite Commission. Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège des Bourgmestre et Echevins **avant le 31 mars 2007 à 14 heures**.

Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel, soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

La Commission consultative communale d'aménagement du territoire (C.C.A.T.) a pour objet la participation citoyenne en ce qui concerne des projets d'aménagement du territoire ou de l'urbanisme. Bien que sa vocation soit consultative, elle doit être obligatoirement associée à l'évolution d'un projet jusqu'à son aboutissement. Elle peut aussi prendre des initiatives en invitant les responsables communaux à réfléchir à certaines propositions qu'elle estime pertinentes.

Les communes disposant d'une C.C.A.T. sont tenues de lui soumettre pour avis :

- les plans communaux d'aménagement, les schémas de structure communaux et les règlements communaux d'urbanisme, les rapports urbanistiques et environnementaux dans leur procédure d'élaboration et d'adoption ;
- les rapports d'incidences inclus dans les études d'incidences sur l'environnement;
- les permis uniques à tout le moins lorsque le fonctionnaire délégué et le fonctionnaire technique ont rendu cette consultation obligatoire;
- la liste des haies et arbres remarquables;
- la rénovation urbaine

Pour nous, la C.C.A.T. doit être composée de 12 membres effectifs (mais la Commune peut décider d'adjoindre des suppléants). Ils sont choisis par le Conseil communal sur base d'une candidature envoyée dans les formes et dans les délais d'un appel public, paru dans la presse et par voie d'affiches. Comme tout organisme de type consultatif, les avis de la commission ne doivent pas être suivis par le pouvoir communal qui motive, dans ce cas, sa divergence d'avis.

La commission communale comprend un quart des membres délégués par le conseil communal et répartis selon une représentation proportionnelle à l'importance de la majorité et de l'opposition au sein du conseil communal et choisis respectivement par les conseillers de l'une et de l'autre. (A la demande du conseil communal, il peut être dérogé à la règle de proportionnalité en faveur de l'opposition - Décret du 18 juillet 2002, art. 2).

* La dénomination C.C.A.T. est en passe de changer en C.C.A.T.M. (M pour mobilité: voir la fin du dossier Mobilité page 11)

LEGRAND

carrosserie

Daniel Legrand,
Maître Carrossier

Rue du Parc Industriel
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084 32 12 11
Fax 084 32 12
daniel.legrand@swing.be



Monuments - Caveaux
Restauration & Sablage
de monuments anciens

F. Mazzocchetti - gérant
LEBOUTTE BETON MARLOIE sprl
leboutte.beton@yucom.be



Chaussée de Rochefort, 6 • 6900 MARLOIE
Tél. 084/31.10.44 • Fax 084/31.64.67



SAISON 06 | 07

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE
CENTRE CULTUREL RÉGIONAL

Chaussée de l'Ourthe, 74
6900 Marche-en-Famenne
Bureaux : (084)31.46.89
Fax: (084)31.14.11
E-mail : mcfa@marche.be
www.maisondelaculture.marche.be

Billetterie ouverte du lundi au vendredi
de 12h à 18h

Un seul n° de réservation:
(084)32.73.86

THÉÂTRE

THÉÂTRE DIALECTAL

RIV'NOZ DWÂRMU A L'ELYSETE

PAR LA CIE AIMÉ COURTOIS

Adaptée en wallon, une pièce de boulevard qui nous emmène voir du beau monde...

Mercredi 21 mars 2007 à 14h30 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne

Prix unique : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

LE DINDON

DE GEORGES FEYDEAU



Feydeau n'a pas pris une ride. La preuve avec ce délirant et frénétique Dindon. Une mécanique comique parfaite, onze comédiens guillerets et épatants de drôlerie. Jubilatoire !

Vendredi 20 avril 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne
Adultes : 16 € ou 8 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 9 € ou 5 chèques culture Article 27 : 1,25 €

MUSIQUE

Rock

SUPERSLINGER

+ THE EXPERIMENTAL TROPIC BLUES BAND
+ THE DALLAS EXPLOSION



Le rock'n'roll est à l'honneur dans des versions bluesy, psycho-boogie ou encore garage. Une affiche exceptionnelle avec e.a. Superslinger, le nouveau groupe de Fred Lani (ex-Fred and the Healers).

Vendredi 16 mars 2007 à 20h15 | Maison de Village | Mormont (Erezée)
Prévente : 10 € ou 6 chèques culture | Guichet : 12,5 € ou 6 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Musique celtique

ORION ...À QUATRE EN CONCERT

"Un groupe celtique d'une grande finesse. Un projet magique, limpide, exquis, débordant de bon goût." (El País, quotidien espagnol)

Samedi 24 mars 2007 à 20h15 | Al Cwène de Bwè | Juzaine (Bomal)

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture / Étudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Musique de traverse

"HORS PISTE"

JEAN-CHRISTOPHE RENAULT ET DIDIER LALOY

Une rencontre improbable entre un pianiste minimaliste-introverti et un piano à bretelles débridées pour une musique intemporelle...

Samedi 14 avril 2007 à 20h15 | Maison de Village Mormont (Erezée)

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture Article 27 : 1,25 €

Musique romantique

NICOLAS FRANCO piano solo

Lauréat de nombreux concours nationaux et internationaux, Nicolas Franco propose un petit aperçu de la musique romantique...

Vendredi 27 avril 2007 à 20h15 | Eglise Saint-Etienne | Waha (Marche)

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Chant choral

"LE XXE SIECLE EN CHANSONS"

PAR LA CHORALINE, CHŒUR DES JEUNES DE LA MONNAIE

Soixante jeunes filles et une dizaine de musiciens donnent un tonitruant florilège du



meilleur de la chanson française. Pour tous !
Vendredi 4 mai 2007 à 20h15 | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne
Adultes : 16 € ou 8 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 9 € ou 5 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

Musique traditionnelle de Turquie

MELIKE TRIO EN CONCERT

Le chant de Melike est sublimé par le qanun du virtuose Osama Abdulrasol et transporté par la flûte bansuri de Fabian Beghin...

Vendredi 11 mai 2007 à 20h15 | Musée de la Cloche | Tellin

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture Article 27 : 1,25 €

Musique baroque pour voix et luth

ENSEMBLE LA LETTERA

AMOROSA

Tout au long des XVIe et XVIIe siècles, le chant accompagné au luth était la forme idéale de représentation musicale...

Vendredi 25 mai 2007 à 20h15 | Eglise Saint-Etienne | Waha (Marche)

Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Étudiants et demandeurs d'emploi : 5 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 €

JEUNE PUBLIC

Danse (dès 2 ans)

PASSAGES SECRETS



PAR LA CIE IMPRUDANSE

"Grandir est un jeu d'enfant, sérieux, difficile, et passionnant". Avec humour et tendresse, deux danseuses nous font vivre et revivre ces moments d'apprentissage.

Dimanche 25 mars 2007 à 11h et 16h | Maison de la Culture | Marche-en-Famenne

Prix unique : 5 € ou 3 chèques culture | Article 27 : 1,25 € | Dans le cadre du "Mois de la petite enfance"

Demandez notre programme complet (100 pages)
et GRATUIT au (084) 31.46.89

*Vous voulez devenir indépendant ?
Vous êtes déjà indépendant ou chef de PME ?
Vous occupez du personnel ou vous voulez engager ?*

UN SEUL CONSEILLER



*formalités d'installation - conseils à la création d'entreprise
lois sociales pour indépendants
calcul et gestion des salaires - conseils juridiques
allocations familiales*

A Marche, près de chez vous

UCM rue Dupont, 45 - Marche - 084/31.40.16

Titres Services TRUSQUIN Tél. : 084/ 37 97 41

Allégez votre quotidien!

- Centrale de repassage
- Travaux de couture

6,70€/heure (4,69€ après déduction fiscale)

Centrale de Repassage

Croix Bande 1G - 6900 MARLOIE
e-mail : patrice.borcy@trusquin.be

Brasserie Restaurant
La Mandarine

*Restauration non-stop
de 11 à 22 h*

www.la-mandarine.be

Place aux Foires, 18 • 6900 Marche • Tél. 084/445 900

KJO s.p.r.l. • T.V.A. BE 863 754 514 • Fortis 001-4199937-10

Ets Guissart & Fils sprl

*Grains - Engrais
Produits Pétroliers - Mazout ultra*

Rue du Luxembourg, 94 • 6900 Marche-en-Famenne
Tél. 084/31.18.76



1. CPAS

La nouvelle équipe se présente comme suit : pour la majorité: membres de la composante cdH : Benoît Poncelet, président ; Christine Winkel (conseillère communale), Bernard Goffinet, Christine Duruisseau, Carine Bonjean, Bernadette Petit et Jean-Claude Ligot. Membres de la composante MR : Sylviane France (conseillère communale) et Guy Herion. Pour la minorité : Rose Fify (Avenir) et Joëlle Bresmal (Oser).

2. Notre cercle historique s'était déjà élargi aux communes de Hotton et de Rendeux et voici qu'il s'intéresse également à Somme-Leuze. Les contacts se sont établis grâce à Jean Deconninck, à la fois membre très actif du cercle et homme incontournable lorsqu'il s'agit d'approcher notre histoire régionale.

Les Annales 2006 de notre cercle sont consacrées entre autres à l'entité de Somme-Leuze, à une étude étymologique des noms de villages du Grand-Marche au grand incendie de 1806,... une vingtaine de sujets sont abordés.

Les annales sont en vente au prix de 13€ au Syndicat d'Initiative, aux librairies Vincent Cosme et Odysée ainsi qu'à la Maison du Tourisme du Pays de Marche et de Nassogne.



3. Le FOREM va ouvrir un **carrefour emploi-formation** (CEFO) à Marche rue V. Libert au carrefour du Palace. **Objectifs :**

- obtenir des infos sur les métiers
- renseigner sur les offres de formation dispensées
- informer sur les ouvertures concernant le marché de l'emploi, les démarches à faire pour devenir indépendant ou pour trouver un engagement à l'étranger.

4. Remise des prix au conservatoire : Résultats

Danse classique : prix d'excellence Marie-Laurence Wallemacq.

Formation musicale qualification 2 : Prix d'excellence : Julien Beaudoint,, Adeline Cornet, Christine Dewart, Alice Dumont, Charlotte Evrard, Louise Hardenne, Joseph Ledent, Frédéric Olivier, Mathilde Paque. Grande distinction : Mathilde Camus, Xavier Desbuleux, Florence Desbuleux, Claire Detroz, François Gillet, Marie Habotte, Marie-Thérèse Hogge, Valentine Lissior, Emma Meunier, Christine Michel, Jonathan Pierard, Priscilla Van de Werve Distinction : Fanny Alexandre, Loïc Dourt, Guillaume Duckerts, Marie-Astrid Georges, Claire Kinet, Adèle Lekane, Maïlén Malengreaux, Hélène Mareschal, Guillaume Poncelet. Satisfaction : Charline Pierre

Qualification adultes 2 : Prix d'excellence Jean-Pierre Prévost Grande distinction : Eliane Lebailly, Patrick Valentin Distinction : Anne-Catherine Bernard Satisfaction : Rita Knaepen

Formation instrumentale

- clarinette : grande distinction : Sarah Galloy, Stéphanie Mordant et Clarisse Sandfurth.
- Saxophone : Grande distinction : Stéphane Pigeon
- Piano : grande distinction : Vincent Trezenies
- Trompette : Distinction : Diego Michel
- Violon : Grande distinction : Alice Defraigne. Distinction: Mélanie Bergamo.
- Musique de chambre : Grande distinction: Stéphanie Morant
- Histoire de la musique : Grande distinction : Nicole Lebrun; Rita Knaepen, Monique Mathelet
- Chant d'ensemble : Grande distinction Charlotte Devos

Médaille de la Ville de Marche : Julien Beaudoint, Adeline Cornet, Christine Dewart, Alice Dumont, Charlotte Evrard, Louise Hardenne, Joseph Ledent, Frédéric Olivier, Mathilde Pâque, Jean-Pierre Prévost, Marie-Noëlle Wallemacq.

5. C'est le 17 novembre que s'est ouverte la 18^{ème} foire des vigneron.



68 vigneron - dont trois nouveaux - y ont présenté leur production à la dégustation et à la vente; un vrai tour des 14 terroirs viticoles représentés. A l'ouverture, ce fut presque la bousculade des grands jours de soldes et la progression était franchement difficile à l'intérieur. En quittant les lieux, certains chouchoutaient leurs emplettes comme des biens précieux. A croire que la griserie commence bien avant d'avoir débouché la bouteille. Tant mieux!

Il y avait également une aire de restauration et un marché de produits ardennais. Avec le temps, la Foire des vigneron est devenue un événement majeur de la vie marchoise. Son organisation fut lancée en son temps par les autorités communales; elle se fait toujours avec la collaboration des Ets Charve qui sont habitués à gérer ce genre de manifestation.

6. Le GRIMM (groupe d'Intérêts pour le Milieu marchois) a lancé des pistes pour un programme d'action 2007-2012. Cela concerne notamment les points suivants:

CARROSSERIE
Vetcour
DÉPANNAGE

3 SERVICES

CARROSSERIE 084/31 11 56
 PRISE ET REMISE À DOMICILE DE VOTRE VÉHICULE
 AGRÉÉ TOUTE COMPAGNIE - PRÊT VÉHICULE
 GRATUIT DURANT LA RÉPARATION.

DÉPANNAGE 0473/201 230
 24/24 TOUT VÉHICULE AVEC RAPATRIEMENT.

LOCATION **Europcar**
 YOU RENT A LOT MORE THAN A CAR
 VÉHICULES UTILITAIRES
 DE 3 À 44 M³ - TOURISME 084/36 78 30
 MINIBUS 9 PLACES.

ETS VETCOUR À BAILLONVILLE

1 SEULE ADRESSE
 Z.I. Baillonville, 16
 Tél. 084/31 11 56
www.vetcour.be



Rue des Tanneurs, 11 | 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE

Tél.: 084/34 40 48
 GSM : 0478/33 28 95
 Fax: 084/34 40 48
 chauffage@perin.be
 www.perin.be

PERIN ETS

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGE CENTRAL TOUTS SYSTÈMES,
ENTRETIEN, RÉPARATION, CONTRÔLE CITERNE MAZOUT

CÉND'air
 Stage «Nature et expériences» / A.S.B.L.
CÉND'air
 Au «Fond des Vaux»

Rem : F.A.S.B.L. organise également des stages à la mer et en Suisse au départ de Marche-en-Famenne pendant les mois d'été.

Contact :
 Nataly Nootens
 Tél. : 084/45.75.70 (après 18h)
 ou gilson.nootens@skynet.be

→ Du lundi 02 au vendredi 06 avril de 09 à 16 h
 (accueil de 07hr30 à 18 hr).
 → Pour enfants de 4 à 15 ans, scindés en trois groupes
 (4-6, 7-12, 12-15)
 → animateurs brevetés et diplômés
 → Max 20 participants
 → Prix : 65 €
 (Le prix comprend l'assurance, les activités, les repas de midi, les collations,
 les garderies et l'encadrement pédagogique)
 → Réduction pour le 3^{ème} enfant d'une même famille

BESOIN DE MAZOUT ?
 Coupon à nous retourner via la poste.

ETABLISSEMENTS
GUY HERION
Pneus

OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ PAR :

la livraison automatique
 le paiement échelonné
 la livraison automatique
 et le paiement échelonné
 une livraison de mazout

POUVEZ VOUS ME CONTACTER PAR TÉLÉPHONE :

lundi mardi mercredi
 jeudi vendredi
 entre 8h30 et 12h00
 entre 13h00 et 17h00

Mr-Mme
 N° Tél.

OU POUVEZ-VOUS ME FAIRE PARVENIR TOUTES LES
 INFORMATIONS PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Mr-Mme
 Rue N°.....
 C.P. Localité

URGENT

www.herion.be

Également Station de Pneus

Avenue de France, 162 • MARLOIE-MARCHÉ
 Tél. 084/31 16 96 • Fax 084/31 65 96
www.herion.be

Vous aurez de nos nouvelles dès réception de votre demande.

Vivre en
sécurité
 chez soi

Samaritel
 asbl

Service de télévigilance
 Tél. 084 31 18 47
 Fax 084 32 09 61
 rue du Parc Industriel, 12
 6900 Marche-en-Famenne
 Président: J-M. CARRIER, Député permanent

«24 HEURES/24»

Benoît Lambert

LPG
 Installateur agréé

Chaussée de l'Ourthe, 100 · B-6900 Marche-en-Famenne

Tél. +32 84 31 32 41
 Fax +32 84 31 40 51
 e-mail info@benoitlambert.be

Belgium Import
D.T. gas system

www.lpg-lambert.be

A. Développement et gestion du réseau de tourisme vert

Sur base des réalisations existantes : réseau du SI, 50 bancs, 7 abris, 1 passerelle, création de circuits « originaux »



B. Vulgarisation et diffusion scientifique et technique

- développer la collaboration avec STM, les institutions (DNF, intercommunales,...) et les écoles
- poursuivre des animations d'éveil (nichoirs et mangeoires, plantations, 1000 arbres plantés...)

C. Qualité des eaux de surface et souterraines

- étudier le potentiel de l'assainissement par épuration autonome groupée à Roy, Lignièrès, Grimbiémont, Champlon (Fond des Vaulx), rue du Herdeau, etc...
- veiller à l'embellissement et/ou à la restauration de certains sites (batardeau, ..., clôture de berges sensibles)

D. Propreté publique

- lutter contre les dépôts illégaux
- lutter contre les déjections canines (poursuivre les actions « canisettes » et Toutounettes)
- entretenir la grille de la Marchette et le batardeau (avec Andage)

E. Gestion de la faune et de la flore

- poursuivre notre inventaire des parcelles communales afin de « localiser » certaines activités
- définir des zones de découverte pour les mouvements de jeunesse, les familles et les écoles afin de mieux protéger des zones de tranquillité
- poursuivre notre programme de plantation (haies dans le Gerny, ...)
- lutter contre les espèces invasives animales (chats errants, pigeons, rongeurs, fouines, ...) et végétales
- préserver les espèces menacées (grenouilles, chauve-souris, rapaces, hironnelles, ...combles et clochers, ...)

- pâturage extensif : entretenir quelques herbivores (espèces peu représentées) en tant qu'apport au tourisme vert + préservation de biotopes (prairies et carrières en voie de dégradation, invasion par espèces rudérales, arbustes, ...)

F. Protection de sites remarquables ou malmenés

- petit patrimoine (potales, fontaines, ...)
- arbres et haies remarquables
- sites intéressants (carrières, mares, ...)
- ronds-points, squares et parcs (St François, rive droite du parc van der Straeten, ...)
- Fond des Vaulx en collaboration avec l'ASBL compétente
- abords des zonings

7. STAGES DE PAQUES

L'asbl MAISON de JEUNES propose 3 stages durant les vacances de Pâques.

Pour les 6-14 ans, un stage est au programme : « Jeux et Découvertes »

Tu as envie de faire du sport en t'amusant? Alors viens rejoindre notre équipe d'animation pour une semaine riche en divertissements. Nous proposons dans ce stage du basket-ball, du volley-ball, du football, de l'hunioc ainsi qu'une multitude d'activités récréatives.

Lieu : Maison de Jeunes de On (Place Capitaine Mostenne)

Dates : Du lundi 2 au vendredi 6 avril

Heures : 9h à 16 h 30 (garderie de 8h30 à 9h et de 16h30 à 17h)

Prix de participation : 25 €

Remarque : Les places sont limitées à 20 enfants maximum.

Pour les 14-18 ans, deux stages sont au programme : « Création de site internet »

Encadré par le Centre de Support Télématique de la Ville de Marche, ce stage permettra de découvrir les différents rouages et méthodes dans la création d'un site internet. En plus des diverses pratiques qui seront découvertes, l'objectif portera également sur la réalisation du site de la Maison de Jeunes.

Lieu : Maison de Jeunes de Marche

Dates : Du lundi 2 au jeudi 5 avril

Heures : 13h à 17h

Prix de participation : 50 €

Remarque : Les places sont limitées à 8 jeunes maximum

« Impro »

A partir d'un mot, d'une expression donnée, le but de l'impro est de construire une histoire, seul ou à plusieurs. Pas évident bien sûr. Pour ce faire, il est important de travailler l'écoute, la confiance en soi et envers les autres, développer son imagination. Le résultat est toujours drôle et forcément inattendu. Bref, une semaine de stage pour tous ceux qui n'ont pas leur langue en poche.

Lieu : Maison de Jeunes de Marche

Dates : du mardi 10 au vendredi 13 avril

Heures : de 13h à 17h

Prix de participation : 60 €

Remarque : Les places sont limitées à 12 jeunes maximum

Réservation avant le 16 mars maximum

Soit en se rendant à la Maison de Jeunes de Marche, située Clos Sainte-Anne 5 (ancienne gare), soit par téléphone 084/31.57.34 ou encore par mail à mdj@marche.be

8. L'asbl « Espaces Parents-Enfants » organise des activités durant les vacances de Pâques

Des animateurs professionnels proposent des activités s'articulant autour du jeu, de la créativité, du sport, de l'expression, de la découverte extérieure. L'objectif est de mettre à la disposition des enfants un espace-temps dans lequel ils se sentent bien, s'amusent, découvrent, apprennent et vivent des projets en groupe. Un thème sert de fil conducteur. Les enfants sont regroupés en 3 tranches d'âge : 3/5 ans - 6/8 ans et 9/12 ans afin de pouvoir mieux répondre à leurs besoins. Ce centre de vacances est reconnu par l'ONE.

Début : 02/04/2007

Fin : 13/04/2007, de 7h30 à 17h30

Age du public : De 3 ans à 12 ans

Prix : 1^{er} enfant : 5 €/jour,

2^{ème} enfant : 3 €/jour, les suivants : 1 €/jour

Renseignements et inscriptions :

084/32.69.85 ou 86 ou 90

DU 9 AU 31 MARS 07

LES **4**
M MON
MEILLEUR
MOIS
MOBALPA

Mobalpa
By Cambo meubles
Encore moins cher
que vous ne le pensez !

EXCLUSIF !
Offres spéciales
électroménager

Votre cuisine pour

5 229 €

Electroménager compris

Recevez jusqu'à

1 600 €

en chèques cadeaux

Chez Cambo, les avantages fleurissent et se cumulent !

CUISINES | SALLES DE BAINS | PLACARDS | MOBILIER DE BUREAU | LITERIE | AMENAGEMENT DE GITES

La literie **auping**, le complément idéal des placards et dressing **MOBALPA**

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS


CAMBO
Ambiance & Confort



N4 - MARCHE

Tél.: 084/ 311 298

Fax: 084/ 316 565

www.cambo.be

Du lundi au samedi
de 10h à 18h30

9. Activités vacances Été 2007

Marche-en-Famenne - Plaines de Vacances

Stages tout-petits

Stage nature - environnement

Été 2007 - Infos, dates et lieux

Afin de permettre l'aménagement de vos horaires ou d'organiser les vacances de vos enfants, le service de Coordination Enfance-Jeunesse de la Ville de Marche vous informe des dates et lieux d'ouverture des activités destinées aux enfants durant cet été.

1. Les Plaines de vacances

1^{ère} période du 2 au 13 juillet 2007

Marche, Hargimont et Marloie

2^{ème} période du 30 juillet au 10 août 2007

Marche, On et Aye

Pour rappel, les plaines accueillent les enfants de 3 à 12 ans, par tranches d'âge, toute la journée de 07h30 à 17h30. Des équipes d'animateurs formés leur proposent des moments à la fois d'éducation et de détente : ateliers, grands jeux, excursions, spectacles, projets, expression...

Les journées sont structurées de manière à tenir compte des besoins des enfants : activités intérieures et extérieures, repos, collation, temps libres, espace de défoulement...

Un thème proposé par les animateurs constitue le fil conducteur des activités. Les plaines de vacances de la Ville de Marche sont reconnues et agréées par l'ONE.

Dans le courant du mois de mai, les bulletins d'inscriptions seront distribués aux enfants des écoles marchois par l'intermédiaire des titulaires de classe. Ils seront aussi disponibles en nous contactant par téléphone aux numéros suivants: 084/32 69 86 (ou 90) ou à l'adresse électronique cej@marche.be

Ils pourront également être téléchargés dès mai 2006 sur <http://www.marche.be> ou <http://enfance-jeunesse.marche.be>. Ce dernier site peut également être visité si vous souhaitez proposer d'autres activités à vos enfants durant l'année et les congés scolaires.

2. Stages psychomotricité éveillé musical / bricolage pour les 3-5 ans

Stage de psychomotricité et d'éveil musical - du 16 au 20 juillet et du 20 au 24 août 2007

Heure : de 9h à 16h avec un accueil dès 7h45 et jusqu'à 17h30

Prix : PAF 60 €

Lieu : Complexe Saint-François

Max. : 24 participants

CEJ / Maison de la Culture / Jeunesses musicales du Luxembourg belge

Une équipe pluridisciplinaire proposera à vos bambins de découvrir les cinq sens par le biais de multiples techniques telles que la psychomotricité relationnelle, la musique et la créativité. Des moments de détente seront également prévus, le tout dans le plus grand respect des besoins de vos enfants (activités variées, repos, collation et temps libre).

Informations et inscriptions : Coordination Enfance-Jeunesse - 084/32 69 86 ou 90 - Cej@marche.be

3. Stage nature et environnement pour les 9-12 ans

Stage de découverte environnementale. En cinq jours du 16 au 20 juillet 2007

Heure : De 9h00 à 16h00 avec une garderie à partir de 7h45 et jusqu'à 17h30

Prix : PAF 50 €

Lieu : Institut Ste-Julie

Max. : 16 participants.

En collaboration avec le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement du Fourneau St-Michel

Deux animatrices professionnelles de l'éducation à l'environnement encadrent ce stage. Un thème par jour, l'eau, les oiseaux, les mammifères, les invertébrés, les végétaux.

Dans le cadre magnifique du « Fond des vaulx », des activités de terrain seront proposées, elles font appel à l'habileté manuelle, au sens artistique, à la créativité, au jeu ...

Informations et inscriptions : Coordination Enfance - Jeunesse - 084/32 69 86 Cej@marche.be

10. Le thème de notre dernier carnaval était :

La Grosse Biesse revient du bout du Monde. C'est



"Caro li drouveuse di gayole" qui a été déclarée Grande Mauthwesse; elle est issue du groupe des Zibistoukets. La toute grande foule était là cette année grâce au temps exceptionnel, grâce aussi à la réputation de notre carnaval qui devient incontournable dans la région. Une trentaine de sociétés ont participé à la bonne humeur générale et à l'ambiance bon enfant du cortège. Le règne de Caro a été un vrai succès. En plus, elle a remporté le prix du plus beau char avec son groupe.

11. La nouvelle saison 2007 du Musée de la Famenne...

Situé dans une superbe maison du XVIII^{ème} siècle, le Musée de la Famenne vous fera voyager de la préhistoire à l'Art Moderne. Deux salles sont consacrées aux Francs (les périodes mérovingienne et carolingienne sont soutenues par une collection unique, résultant notamment des fouilles réalisées à Wellin et Hamoir), une autre à la Famenne et à la ville de Marche.

A l'étage, le Maître de Waha, un sculpteur hors du temps - et un des représentants les plus savoureux de la sculpture gothique tardive -, y est particulièrement mis en valeur. Une salle est depuis quelques mois consacrée au Site du Monument.

Pour la réouverture du Musée, l'équipe a mis en scène une nouvelle salle qui évoque entre autres les catastrophes auxquelles la ville a survécu (peste, incendies...). En parcourant les escaliers, vous découvrirez une partie des collections d'Art Moderne et d'Art Contemporain touchant toutes les tendances qui ont fait l'art belge depuis 1945 et mettant à l'honneur les artistes d'aujourd'hui. Dans les greniers, les outils de métiers du début XX^{ème} siècle sont présentés. De plus, une salle sera dédiée à l'Harmonie communale de la ville.

Pour commencer la nouvelle saison en force, **deux évènements sont à retenir :**

- Le samedi 21 avril « L'archéologie mise à nu » - Présentation des collections mérovingienne et carolingienne suivie d'une visite guidée de l'ancien chantier fouille de Wellin. L'après-midi s'achèvera sur la visite du site de Froidlieu, actuellement en fouilles. Rendez-vous au Musée à 14 h.
- Le dimanche 22 avril « Je lis dans ma commune » : Laissez-vous guider par Bernard Tirtiaux de salle en salle. Des surprises vous y attendent !

SALONS

- Du 20 au 23 avril 2007

BATIMOJ

CONSTRUCTION - RÉNOVATION - DÉCORATION
AMEUBLEMENT PISCINE - AMÉNAGEMENT DE JARDINS
salon ouvert au grand public
200 exposants - 19.000m² d'exposition



Dates et heures d'ouverture : Vendredi 20 et samedi 21 avril de 14h à 20h, dimanche 22 avril de 10h à 20h, lundi 23 avril de 10h à 18h

Prix d'entrée : 7 € - Gratuit pour les moins de 12 ans et gratuit pour les femmes le lundi 23 avril

Parking : gratuit - 3000 places sur le site !

SPECTACLES

Le samedi 31 mars à 20h00

La compagnie VICTOR et Wallonie Expo présentent



«SOIS BELGE ET TAIS-TOI ! EPISODE 2007 »

10 ans d'existence, cinq mois de tournée... Le succès croît d'année en année. La revue politico-satirique est devenue un rendez-vous incontournable et la dernière tournée a attiré plus de 35.000 spectateurs. Rares sont les ministres, députés, bourgmestres qui ne se pressent pas pour assister à une représentation du spectacle. Presque tous ont apposé leur signature dans le livre d'or du spectacle. Il paraît même qu'on en parle au conseil des ministres...

Prix d'entrée : 27€ - prix unique - places assises non numérotées

RÉSERVATION : WALLONIE EXPO : WWW.WEX.BE SHERPA : WWW.SHERPA.BE - 0900/84 700 POINTS DE VENTE HABITUELS

- Le samedi 14 avril à 20h30

LAURENT VOULZY

Prix des places :

- Cat 1-Carré d'Or : Places assises numérotées : 46,50 €

- Cat 2- Tribune : Libre assis : 41,50 €

- Cat 3- Parterres : Libre assis : 36,50 €



RÉSERVATION : SHERPA 0900/84 700 - WWW.SHERPA.BE
NIGHT AND DAY ET POINTS DE VENTE HABITUELS.

- Le dimanche 03 Juin à 18 h00

La STAR ACADEMY

Cyril, Dominique, Marina, Cynthia et tous les autres finalistes de cette promotion, qualifiée de douée par les nombreux observateurs, vous présenteront leur tout nouveau spectacle.

Prix des places :

Prix unique 37,50€ - placement libre assis-debout

RÉSERVATION : SHERPA 0900/84 700 - WWW.SHERPA.BE
POINTS DE VENTE HABITUELS

AUTRES

- 17 mars à Nassogne :

PROMENADE DE NUIT EN FORET

Départ : "place communale" à 20h

PAF : adultes : 4,00€ - enfants : 2,00€

Le mardi 20 mars 2007 à 20 heures Maison de la Culture

**Le temps qui passe... Comment voir le temps autrement ?
Ou quand la science et l'ethnologie s'éclairent l'une l'autre pour cerner le temps**



En effet, la perception du temps varie d'une culture à l'autre et au cours de l'histoire.

Par ailleurs, les scientifiques s'accordent sur une mesure précise de la durée. Faut-il en déduire la conception d'un temps universel qui serait incontestable?

Nous remonterons jusqu'à l'origine même du temps : le big bang. Un dialogue entre Manu Walckiers, docteur en sciences et Albert Verschuieren, historien

Infos : 084/32.18.23 walckiers.marche@scarlet.be

Prix : 3€ ou un chèque-culture pour les adultes; 1,5€ pour les étudiants

Les 24 et 25 mars

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU

de nombreuses activités gratuites sont organisées autour du thème de l'eau : Visites, promenades didactiques, expositions... De nombreux sites sont exceptionnellement ouverts : station d'épuration, château d'eau, centrale hydroélectrique, grottes...

Infos : 086/21 08 44 ou cr.ourthe@skynet.be Ou sur le site de la Région wallonne http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere et dans le journal « Vers l'Avenir »

Le samedi 31 mars

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'HARMONIE COMMUNALE - Maison de la culture 20h.

Musique de variétés Cette année le thème est « HITS FOREVER », musiques de la variété chantée à travers les âges.

Des musiques qui ont été chantées, par exemple, par D.BALAVOINE, PAUL SIMON, J.CLERC, L.FERRER ou encore CLAUDE FRANCOIS.

Entrée gratuite

Du 29 avril au 20 mai

EXPOSITION JEAN DUPONT à la Vieille Cense à Marloie.

Thèmes : Jean Dupont a coloré les notes de Vivaldi.

L'expo est ouverte les W-E & Jours fériés:

de 11h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00.

Lundi & vendredi de 14h30 à 18h00.

Contact: tél 04/368 84 60

gsm 0496 41 44 67 www.jeandupontpeintre.be



Les 15 avril et 13 mai à Nassogne

BALADE : DECOUVERTE DES PLANTES COMESTIBLES

Départ : « place communale » à 9h30 - PAF (dégustation de plantes en potage et salade, et assiette de pâtes avec accompagnement à base de plantes inclus): ad.: 10,00 € - enf. (< 12 ans): 5,00 €

Inscription souhaitée : Maison du Tourisme : 084/34.53.27

Dates à retenir : Les 8 et 9 septembre Journées du Patrimoine: Thème: Patrimoine Militaire

Mêmes dates: Festival du Folklore wallon





super
partner GB

084/31.30.76

Spécialiste du frais
Alimentation - Textile



BRICO

P

084/31.37.37

Tout pour le bricolage
et le jardin

Au centre
de Marche

Place aux Foires - Avenue du Monument 1



**Marché
aux Fleurs**

Lundi de Pentecôte

28 mai
de 8h
à 19h

*Concert apéritif à 12h
Place Albert*

...plus
de 1.000m²
d'exposants...

Renseignements:
04/337.80.97

Piétonnier de Marche



*il y a toujours
une école communale
près de chez vous !*

**Aye
Hargimont
Holloigne
Humain
On
Waha**


Marche
en Famenne



Ecole communale Aye : 084/31.36.81
Ecole communale Humain : 084/21.19.97
Ecole communale Holloigne : 084/31.54.30

Ecole communale Waha : 084/31.36.78
Ecole communale On : 084/21.03.27
Ecole communale Hargimont : 084/21.03.76